



RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE
ADMINISTRATION COMMUNALE DE SAINT-JOSSE-TEN-NOODE

Extrait du registre aux délibérations du Conseil communal

Présents

Ahmed Medhoune, *Président du Conseil* ;
Emir Kir, *Bourgmestre* ;
Philippe Boiketé, Nezahat Namli, Mohammed Jabour, Kadir Özkonakci, Dorah Ilunga Kabulu, Lydia Desloover, *Échevin(e)s* ;
Abdesselam Smahi, Frédéric Roekens, Halil Disli, Luc Frémal, Safa Akyol, Hatice Özlücanbaz, Muhamet Begaj, Malika Mhadi, Ismail Luahabi, Yves Bassambi, Jean-Michel Muhire, Pauline Warnotte, Pascal Lemaire, Elodie Cornez, Halit AKKAS, Charlotte Velge, *Conseillers communaux* ;
Marie-Rose Laevers, *remplace le Secrétaire communal*

Excusés

Loubna Jabakh, *Échevin(e)* ;
Zoé Genot, Serob Muradyan, Hayat Mazibas, Hassan Marso, *Conseillers communaux* ;
Patrick Neve, *Secrétaire communal*.

Séance du 24.11.21

#Objet : Centimes additionnels communaux au précompte immobilier – PRI ; Renouvellement pour l'exercice 2022. #

Séance publique

Mesdames et Messieurs,

En 2021, le nombre des Centimes additionnels communaux au précompte immobilier s'élevait à 2980.

Pour l'exercice 2022, nous vous proposons de maintenir le nombre des Centimes additionnels communaux au précompte immobilier à 2980.

24 votants : 24 votes positifs.

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ EN SÉANCE.

Le Secrétaire communal f.f.,
(s) Marie-Rose Laevers

Le Président,
(s) Ahmed Medhoune

POUR EXTRAIT CONFORME
Saint-Josse-ten-Noode, le 25 novembre 2021

Par ordonnance :
Le Secrétaire communal f.f.,

Marie-Rose Laevers



Le Collège des
Bourgmestre et Echevins,
L'Echevin(e) délégué(e),

Mohammed Jabour

